

Le lexique

Le lexique correspond à l'ensemble des mots d'une langue. Ces mots peuvent être formés de différentes façons, dont nous allons voir les principales.

I. La formation des mots

L'étymologie

- L'étymologie est l'étude de la formation des mots à partir de ceux d'une autre langue. On appelle le mot source *la racine*. Le lexique français vient en large partie du latin et du grec.
- Le français appartenant au groupe des langues latines, on trouve beaucoup de racines latines pour les termes de la langue courante. Par exemple, *chef* vient de *caput*, qui veut dire « tête » en latin. Le chef est en effet la tête d'un groupe. Le mot *chapeau* vient de la même racine, puisqu'un chapeau se porte sur la tête. Les racines latines peuvent aussi donner des mots savants, comme *apiculture*.
- Le grec fournit des racines pour un lexique souvent technique ou abstrait. On en trouve notamment dans le vocabulaire médical (par exemple *hystérie*, qui vient du mot grec qui signifie « utérus ») ou dans le lexique des figures de style (une métaphore, étymologiquement, « porte le sens plus loin »). Il a aussi servi à créer des mots pour de nouveaux objets, comme le téléphone (étymologiquement : « la voix au loin »).

Les mots français peuvent provenir d'autres lexiques. Certains mots sont d'origine :

- gauloise : *berceau*, *caillou*, *charpente*, *gaillard*...
- allemande : *boulevard*, *calèche*, *foudre*, *bisser*...
- espagnole : *adjuvant*, *bourrique*, *carapace*...
- italienne : *masque*, *cavalier*, *concert*, *lavande*...

La dérivation

- La dérivation consiste à créer de nouveaux mots par les jeux des affixes (préfixes et suffixes). Le mot est alors composé de plusieurs morphèmes : le radical, et le ou les affixes. Par exemple, *incroyable* contient deux morphèmes (préfixe *in-* et radical *croyable*). *Incroyablement* contient trois morphèmes (préfixe *in-*, radical *croyable*, suffixe *-ment*).
- La dérivation permet de créer des antonymes (*juste* / *injuste*), de changer de catégorie grammaticale (*ferme*, adjectif ; *fermement*, adverbe) ou de jouer sur les connotations (*jaune* n'est pas identique à *jaunâtre*).

Les néologismes

- Un néologisme est un mot nouveau qui s'ajoute au lexique de la langue. On peut forger des mots qui n'existaient pas avant, comme *courriel* (pour courriel électronique) ou *pourriel* (pour courrier électronique non désiré, « pourri » ; on l'appelle aussi *spam*).
- Parfois, il est pris dans une langue étrangère, tel quel (comme *backer*) ou avec une transformation minime (par exemple l'ajout de la terminaison en *-er* dans *spoiler*).
- Un mot peut aussi prendre un nouveau sens, alors qu'il existait déjà : c'est le cas de *virus*, dans un contexte informatique, ou de *tablette* et *stylet*. On parle alors de « néosémie ».

II. L'analyse des mots

La polysémie

- La polysémie est le fait qu'un même mot cumule plusieurs sens. Contrairement à l'homonymie, on considère qu'il s'agit bien du même mot, qui reçoit selon le contexte des nuances de sens parfois importantes. Pour parler de polysémie, il faut qu'un lien puisse exister entre les différents sens du mot.
- **Exemples :**
 - *Assiette* (plat pour manger, ou source de revenus) ;
 - *Vivre* (être en vie ; habiter quelque part).

Sens propre, sens figuré

- Un même mot peut également avoir un sens propre et un sens figuré. Le premier est le sens d'origine, en général un sens concret. On parle aussi de sens littéral. Le second prend une dimension imagée, métaphorique. Là aussi, l'évolution du sens peut aisément être perçue.
- **Exemples :**

- *Plume* : au sens propre, elle recouvre le corps de l'oiseau ; elle peut être utilisée pour écrire. Au sens figuré, elle désigne le style d'un auteur, sa manière de s'exprimer ;
- *Tissu* : au sens propre, c'est une étoffe. Au sens figuré, c'est un ensemble d'éléments entrecroisés, comme dans *tissu urbain*, *tissu musculaire*, ou encore *tissu de mensonge*.

Les connotations

Les connotations sont des associations d'idées : certains sens s'ajoutent au sens premier d'un mot (ce qu'on appelle le sens dénoté). Selon qu'elles sont valorisantes ou non, on parlera de connotations mélioratives ou péjoratives.

• Exemples :

- Le mot *rose* sert à désigner une fleur ; il est associé à des connotations mélioratives : le parfum, la beauté... ;
- Le mot *rat* sert à désigner un rongeur ; il est associé à des connotations péjoratives : la saleté, la maladie, la peste.

III. L'analyse du lexique

Les antonymes

- Les antonymes sont des mots de sens contraire : ils s'opposent par définition (ex. : *lent* / *rapide* ; *petit* / *grand* ; *jeune* / *vieux*).
- On peut former des couples d'antonymes par dérivation (ex. : *heureux* / *malheureux* ; *cohérent* / *incohérent*).

Les synonymes

- Les synonymes sont des mots de sens voisin. Les distinctions entre eux sont des nuances soit de sens, soit de connotations, soit encore de niveau de langue. Il est recommandé, pour alléger le style, d'éviter les répétitions d'un même mot en utilisant plutôt des synonymes (ex. : *maison*, *résidence*, *demeure*, *habitat*, *logis*, *foyer*...).
- Pour varier davantage le style, on peut également recourir à la périphrase (ex. : *la bien-aimée*, *la dulcinée*, *l'amie*, *la compagne*, *celle qui est tendrement aimée*...).

Les homonymes, homophones, homographes et paronymes

- Les homonymes sont des mots qui peuvent être confondus, parce que leur forme écrite est identique, et qu'ils se prononcent de la même manière. Pourtant, leurs sens sont totalement sans rapport : on considère qu'il y a bien deux mots différents (ex. : un BATEAU qui navigue, et un *bateau* devant un portail de voiture).
- Les homophones sont distincts à l'écrit mais identiques à l'oral. Ils sont nombreux en français (ex. : *mère*, *maire*, *mer*).
- Les homographes, plus rares, s'écrivent de la même manière mais sont distingués à l'oral, comme des *fil*s (enfants de ses parents) et des *fil*s (pour la couture).
- Il existe enfin des paronymes, mots de formes proches que l'on peut confondre par erreur, comme *allocution* et *allocation*.